

## Les beaux jours sont arrivés, les mouches aussi !

*Avec le retour de la chaleur et des orages, les mouches sont plus actives et peuvent déjà gêner les animaux. Outre le rôle irritatif de ces insectes, le risque sanitaire est bel et bien présent. Les mouches peuvent porter et transmettre des maladies bactériennes, parasitaires ou virales, soit par simple portage par des mouches lécheuses, soit par inoculation par des mouches piqueuses. Par ailleurs, certaines mouches ont la faculté de pondre sur les mammifères et leurs larves, en se développant, peuvent occasionner des troubles variés appelés myiases.*

*Même s'il est un peu tard pour agir en prévention, il existe diverses méthodes pour limiter l'impact de ces insectes !*

### Quelques maladies liées aux mouches

#### La kératoconjunctivite infectieuse

La kératoconjunctivite infectieuse bovine est due à une bactérie transmise par les mouches. Au début de l'évolution de cette maladie, on observe un larmoiement, un gonflement et une rougeur de l'œil et de ses annexes et parfois des symptômes généraux comme une baisse d'appétit ou une chute de lait. Le risque principal est la perte de vision sur l'œil atteint qui se traduit par un comportement craintif et parfois dangereux de l'animal atteint. Le traitement fait principalement appel à des applications locales d'antibiotiques.



Figure 1 : les kératoconjunctivites non soignées peuvent aboutir à la perte totale de vision

#### Les mammites d'été

Les mouches lécheuses et piqueuses peuvent être porteuses de nombreuses bactéries responsables de « mammites d'été », comme des streptocoques et des staphylocoques (mais aussi de nombreuses autres bactéries). L'évolution se termine souvent par la perte du quartier touché.

#### Les myiases

On distinguera notamment l'hypodermose bovine, maladie réglementée pour laquelle nous sommes en zone assainie en Corrèze et d'autres myiases plus fréquentes aujourd'hui liées à des

espèces spécifiques de mouche comme les Wohlfahrtia dans les zones de piémont mais aujourd'hui aussi présentes en Deux-Sèvres, Vienne ou Haute-Vienne, ou les Lucilia en plaine. Les asticots peuvent provoquer des lésions graves à mortelles sur les moutons mais aussi sur les veaux nouveau-nés.

### La besnoitiose

C'est une maladie parasitaire transmise par les mouches piqueuses et les taons. Longtemps confinée dans le Sud-ouest de la France, cette maladie s'est répandue ces dernières années et a été décrite en 2007 jusqu'en Pays de Loire. L'animal contaminé passe d'abord par une phase fébrile avec des œdèmes sous cutanés puis sa peau devient épaisse et plissée, de petits kystes peuvent apparaître sur la sclère oculaire. La rémission est alors quasiment impossible et l'animal est une source de contamination pour ses congénères.



*Figure 2 : Besnoitiose clinique - Au stade terminal de la maladie, l'animal présente une peau craquelée et plissée et la stérilité est usuelle*

### **Les traitements contre les mouches**

*La réussite de la désinsectisation repose souvent sur la précocité des traitements instaurés.*

L'importance de la propreté des bâtiments et de ses abords contribue au contrôle des insectes et à une meilleure efficacité des insecticides. **L'hygiène est donc une clé essentielle** de la réussite du traitement.

## **Détruire les larves**

Les mouches adultes ne représentent que 20 % de la population totale de mouches. Il faut donc commencer par traiter les larves pour éviter qu'elles ne deviennent des mouches adultes. Ainsi, une larve tuée en Avril évite 1 million de mouches en août ! Les mouches pondent très tôt (en avril dans la matière organique), et les larves évoluent massivement en adultes dès que la température dépasse 13°C.

Deux grands types de traitements peuvent s'envisager : soit une lutte chimique à base de molécules larvicides, soit une lutte biologique par introduction d'insectes prédateurs des mouches d'élevage.

**La lutte biologique** (voir encadré) fait intervenir des insectes parasitoïdes dont les larves vont se développer au détriment des larves de mouche ; en France, nous disposons de deux grands types de parasitoïdes :

Des mouches un peu particulières ne volant pas nommées Ophyra ou des micro-guêpes de deux espèces (Spalangia ou Muscidifurax).

Dans tous les cas, ces insectes ont pour caractéristiques de ne présenter aucun risque ni pour l'homme, ni pour les animaux d'élevage ni pour l'environnement. Ils sont souvent naturellement présents dans certains élevages mais en nombre souvent insuffisant pour exercer une véritable pression sur les populations de mouches nuisibles. Ces insectes doivent donc être introduits dans des zones choisies (à proximité de leur cible, larve ou puppe de mouche) et renouvelés à intervalle régulier car dès que les populations de mouches nuisibles décroissent trop, leur reproduction devient impossible. Le rythme de renouvellement est étroitement dépendant de la température ambiante et de la vitesse de multiplication des populations de mouches.

Ce type de lutte **exclut évidemment toute utilisation de produits insecticides** dans les bâtiments.

**La lutte chimique** fait appel à des molécules qui bloquent la croissance et la mue des formes larvaires d'insectes ce qui permet d'éviter la multiplication des mouches.

Quelle que soit la méthode retenue, les zones à traiter en priorité sont :

- les zones humides autour des mangeoires et abreuvoirs (en évitant soigneusement l'eau et les aliments).
- les zones périphériques des aires paillées, sur environ 1 mètre de large.
- la fumière et les fosses.
- les zones où le fumier s'accumule et n'est pas piétiné par les animaux.

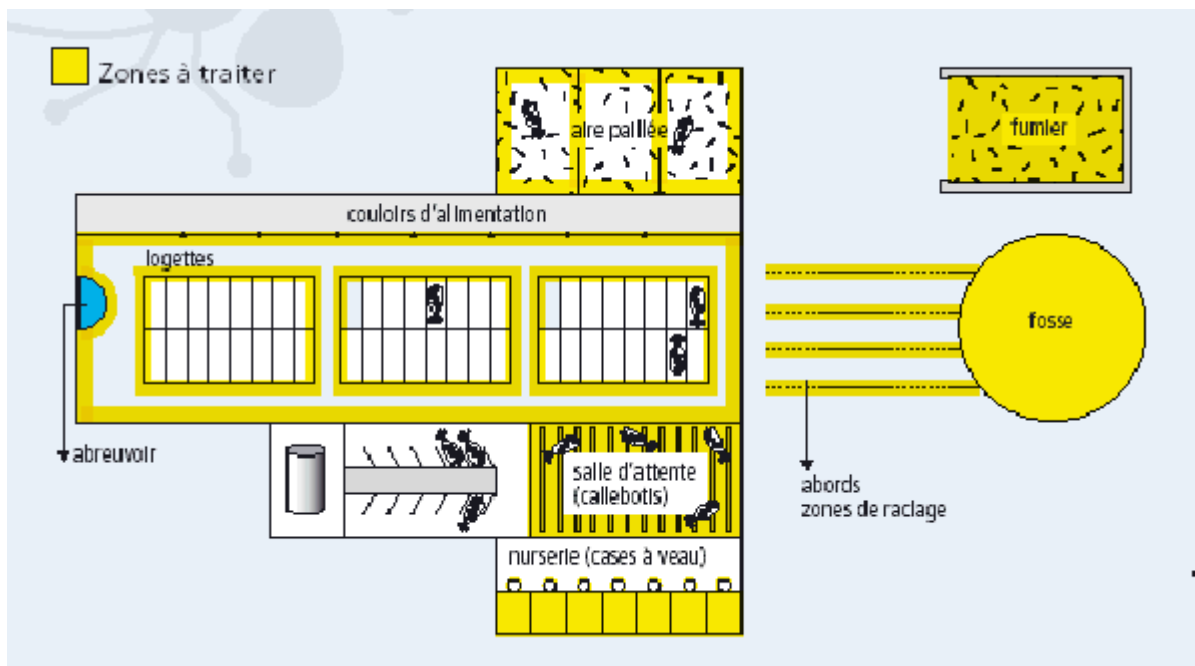


Figure 3 : Schéma des zones optimales de traitement larvicide

### Lutter contre les adultes

Trois moyens de lutte existent : Des répulsifs (souvent à base d'ail), la lutte chimique ou la lutte mécanique.

Des seaux complétés avec des huiles essentielles ou des extraits végétaux peuvent parfois limiter la présence des mouches sur les animaux lorsqu'ils sont consommés.

La **lutte chimique** peut se faire par pulvérisation, badigeon, granulés,...

Quelle que soit la méthode, le but est d'appliquer l'insecticide sur l'ensemble des surfaces appréciées par les mouches : les plafonds, le tiers supérieur des murs, les tours des portes et fenêtres sachant que les zones claires et lumineuses sont plus attractives classiquement. Il existe des insecticides micro-encapsulés qui permettent d'optimiser la durée d'efficacité du traitement, et limitent ainsi le nombre de passage. L'alternance des matières actives des insecticides utilisés est utile pour ne pas créer de résistance.

**La lutte mécanique** peut se faire via des désinsectiseurs électriques, des fils ou bandes collantes, des rideaux à air. C'est un moyen efficace pour lutter contre les mouches dans toutes les pièces closes ; il faut en revanche étudier précisément l'emplacement choisi pour ces dispositifs pour qu'ils soient pleinement efficaces et en assurer un entretien régulier.

Le GDS Corrèze vous propose grâce à son Service Hygiène différentes prestations pour vous aider à maîtriser les proliférations de mouche en élevage, soit avec des traitements chimiques (larvicides et/ou adulticides), mécaniques ou soit avec des traitements biologiques. N'hésitez pas à contacter nos techniciens pour tout renseignement.

## LUTTE BIOLOGIQUE A L'ECHELLE DE L'ELEVAGE

La lutte biologique consiste à recourir à des prédateurs naturels des mouches domestiques pour limiter leur invasion de l'environnement. On ne cherche donc pas à éradiquer les mouches, mais à réduire leur population à un niveau acceptable. Un équilibre se crée entre la population de prédateurs et la population de mouches. Cet équilibre doit être entretenu par l'ajout régulier de prédateurs, ceux-ci n'envahissant pas le milieu.

### AVANTAGES DE LA LUTTE BIOLOGIQUE

On ne recourt pas à des produits chimiques, donc on n'impacte pas les autres populations d'insectes, telles que les abeilles. Deux autres atouts sont la facilité d'utilisation et le gain de temps : il faut compter une intervention d'environ 15 minutes toutes les 2 à 6 semaines. Enfin, ces protocoles sont applicables en agriculture biologique.

### LES MINI-GUEPES

La reproduction des miniguêpes passe par la ponte d'œufs dans les cocons des mouches, présents dans la litière. Pour se développer, les jeunes miniguêpes se nourrissent du contenu de la pupa qui les abrite, empêchant ainsi le développement de la mouche-hôte.

### LES MOUCHES DU LISIER

Les mouches du lisier, plus petites que la mouche domestique, volent très rarement et se déplacent plutôt à l'abri de la lumière. Ainsi, elles ne vont pas se positionner sur les animaux, mais plutôt dans un environnement sombre tel que le lisier. Les adultes vont pondre des œufs sur le lisier. Les larves qui en sortent vont ensuite se nourrir des larves de mouches domestiques, également présentes dans le lisier.

### CONDITIONS D'UTILISATION

Pour avoir une bonne efficacité de cette méthode, il est préférable d'implanter les miniguêpes et/ou les mouches du lisier avant le début de l'infestation.

**Le GCDS organise des commandes groupées de ces auxiliaires et procède à l'implantation en élevage sur demande grâce à son service hygiène.**

**N'hésitez pas à nous contacter !**

**Une commande est prévue avant le 15/08/2019 !**

